

COLLOQUE PLURADYS 23 mai 2014

- **Table ronde : « Etats de la recherche : perception, proprioception et troubles des apprentissages ».**
- **Gilles Leloup**, Orthophoniste, chercheur-associé
laboratoire de psychologie cognitive UMR 7290

Comment, historiquement, une théorie si différente a-t-elle pu émerger ?

- **Orton (1925) - approche multisensorielle**
 - *Orton-Gillingham*
 - *Lindamood-Bell / ADD*
 - *EMS (Enseignement Multisensoriel simultané)*
cf. Brazeau-Ward (1998) et l'Ass. Canadienne de la dyslexie

- **En France Borel-Maisonny (1960)**
 - *Le test du Cale (1955)*
 - *Latéralité et Dyslexie ?*

Comment, historiquement, une théorie si différente a-t-elle pu émerger ?

- **Trop grande segmentation des tableaux cliniques**
 - *confusion entre classification et sémiologie*
- **Variabilité des profils des dyslexiques dans leurs compétences associées**
 - *effet de compensation aux efforts cognitifs ?*
 - *émotivité et stress ?*
 - *effet de l'environnement ?*
 - *effet de la langue ?*

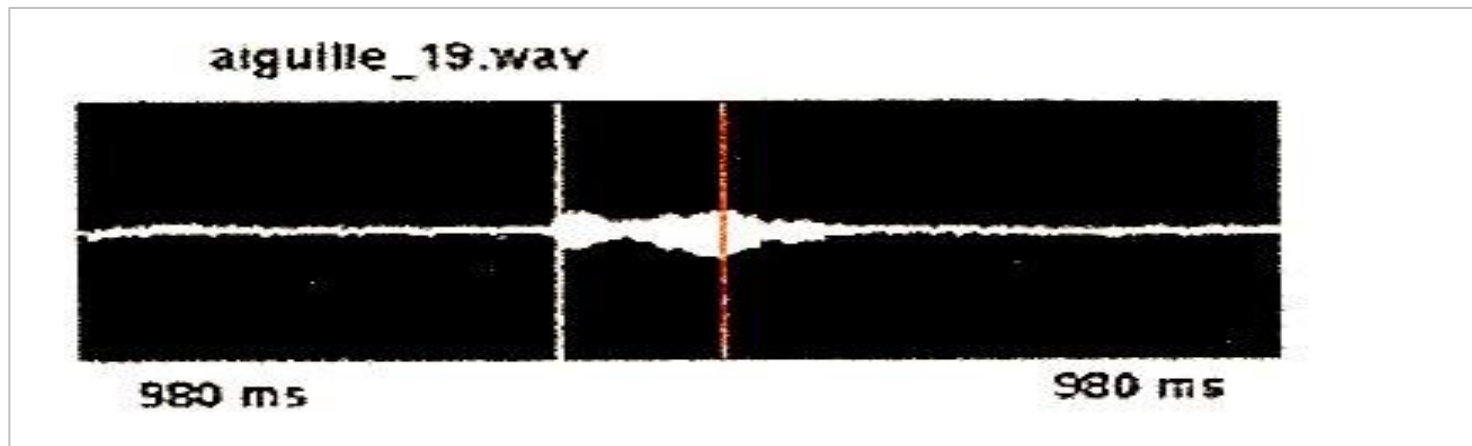
Cf. études en cours chez des sujets adultes dyslexiques universitaires

La dyslexie doit-elle garder son statut de dysfonction spécifique ou être considérée comme un symptôme de premier plan au sein d'autres symptômes de même origine?

- « La dyslexie, en tant que trouble spécifique de l'apprentissage de la lecture d'origine génétique et neurologique, n'est qu'une hypothèse (comme tous les modèles et théories scientifiques), mais c'est une hypothèse qui est soutenue par un corpus considérable de données empiriques, et qui mérite donc d'être prise au sérieux » Ramus (2004)
- **Hypothèse phonologique** (voir Inserm, 2007) *la plus robuste*
 - *quel dysfonctionnement phonologique ?*
- **Hypothèse visuelle**
 - *visuo-attentionnelle (Valdois, 2008)*
 - *neurovisuelle (Chokron, 2008)*

La dyslexie doit-elle garder son statut de dysfonction spécifique ou être considérée comme un symptôme de premier plan au sein d'autres symptômes de même origine ?

Lecture = Identifier x Comprendre (Gough & Tunmer, 1986)



- Trouble spécifique : **Identifier** – *conversion graphème/phonème*
- Trouble de la lecture : **Comprendre**
- Déficits cognitifs et autres (capacités reliées) : **X**

Le traitement proprioceptif est-il en opposition avec les diverses rééducations dont peut bénéficier le dyslexique ?

- Favoriser les conduites d'identification des mots écrits
- Diminution des coûts cognitifs et émotionnels
- Adaptatif mais non curatif

Phonologie, troubles neuro-visuels: le traitement proprioceptif peut-il être envisagé comme un concept fédérateur?

- Le traitement proprioceptif traite-t-il le langage ?
- De 1925 aux années 80 : explications visuelles causales de la dyslexie
- Depuis fortes hypothèses phonologiques
- A ce jour plus de publications décrivant des entraînements « visuels » (cf. Baker, 2006; Facoetti et al., 2010)
versus entraînements « phonologiques » (Vellutino et al., 1996, 2008; Torgesen et al., 1997)
versus entraînements morphologiques (Colé et Casalis, 2012)....